

E.R.A.:

a-t-on perdu la guerre, ou une simple bataille?

«L'égalité des droits au regard de la loi ne sera ni refusée ni restreinte par les États-Unis ou par n'importe quel État à cause du sexe.»

(Proposition d'amendement à inclure dans la Constitution américaine)

Les Canadiennes viennent d'obtenir un amendement semblable — adopté d'ailleurs en toute dernière minute — dans la constitution nouvellement rapatriée. Mais cette «victoire» n'a pas soulevé dans le mouvement des femmes ici. Nous savions que nous devions continuer à nous battre pour faire de ce beau principe une réalité visible.

Mais nous ne sommes pas aux États-Unis, où la conjoncture et les pratiques politiques sont très différentes. Pour une droite super-organisée et de plus en plus puissante (la Moral Majority), les termes mêmes de l'amendement pour l'égalité des droits incarnaient un projet radical de transformation sociale. Proposé par ces femmes qui veulent prendre les jobs des hommes, légaliser l'avortement et libéraliser les codes sexuels, l'ERA représentait pour elle un grand danger, et pire encore, menaçait la famille, la religion et l'«American way of life». La ratification de cet

amendement a été le point central d'une lutte de longue haleine entre le mouvement des femmes et la Moral Majority.

C'est Alice Paul qui rédigea le premier amendement pour l'égalité des droits en 1923, trois ans seulement après l'obtention du droit de vote pour les femmes, et elle le présenta systématiquement chaque année au Congrès pendant 49 ans. Inébranlable malgré ses échecs à répétition, elle travailla parallèlement au niveau international et c'est à elle qu'on doit la mention des droits des femmes dans le préambule de la Charte des Nations unies.

En 1971, le congrès américain, à la remorque d'un mouvement des femmes en pleine expansion, adopta l'ERA (354-24) que le Sénat entérina de son côté en mars 1972 (84-8). Au cours de cette même année, 30 États ratifièrent l'amendement. Il n'en manquait que huit, mais la victoire ne s'annonçait pas facile.

1979 : la date limite pour la ratification approche. Il

manque encore trois États. Faut-il demander une prolongation ? Cette question fait alors l'objet d'un grand débat : pourquoi faire une faveur à l'ERA ? Une prolongation va-t-elle renforcer ou affaiblir les acquis ? Si on peut gagner de nouveaux États, ne risque-t-on pas de perdre ceux qui ont déjà approuvé l'amendement ? Les forces pro-ERA n'ont eu d'autre alternative que de faire pression pour reporter la date limite. Elles n'étaient pas en position de force et espéraient qu'un délai plus long et des efforts supplémentaires leur permettraient de gagner les États qui avaient été très proches de ratifier l'amendement. Elles ne pouvaient qu'accepter le compromis proposé par un gouvernement fédéral qui les appuyait bien tièdement : prolongation de trois ans, mais chaque État est libre de revenir sur sa décision.

Juin 1982 : fin de la prolongation. Il manque toujours trois États. On a gagné de nouveaux États, on en a perdu d'autres, durant ces trois années de luttes

parfois très intenses. Mais l'ERA n'a pas gagné de terrain et il n'est plus question de prolongation.

Étant moi-même américaine de naissance, élevée aux États-Unis, je me bute souvent, quand je tente d'expliquer aux femmes du Québec la défaite de l'ERA, à une grande perplexité : comment se fait-il qu'un principe aussi général soit si difficile à ratifier ? Pourquoi cet échec dans un pays où le mouvement des femmes est si fort au niveau national ? Je sais que nous allons examiner et analyser les causes de cette défaite durant les années qui viennent. Pour l'instant, je me contenterais d'exposer deux caractéristiques fondamentales de cette lutte, en espérant éclaircir un peu les choses.

La question stratégique

Les forces pro-ERA ont une base très large. Les groupes de femmes, locaux ou nationaux, soutiennent l'amendement, qui bénéficie d'ailleurs d'un appui populaire certain (*). Si les

lois étaient soumises à la population par sondages, l'ERA aurait force de loi depuis belle lurette. Or ce n'est pas la population qui passe les lois mais, dans ce cas précis, les législateurs d'État qu'elle a élus. Ces représentants, une fois en fonction, ne dépendent plus de leur électoral, mais des lobbies, des groupes de pression, des campagnes téléphoniques ou postales.

Tandis que les forces pro-ERA étaient occupées à fournir services et appuis aux femmes, à rencontrer individuellement les législateurs pour leur remettre en mémoire leurs promesses électorales, les organisateurs et partisans du mouvement opposé à l'ERA mettaient en branle une toute autre campagne. Ils organisèrent un groupe de militants zélés et bruyants pour écrire les lettres et téléphoner aux dirigeants d'entreprises et aux chefs de communautés, et ils se servirent des femmes proches des législateurs (secrétaires, commis, adjointes) pour appliquer leurs tactiques

de pression. Ils lancèrent une campagne idéologique anti-féministe menée par Phyllis Schaflly («si Dieu avait voulu les femmes égales...») pour donner l'impression qu'une grande partie de la population se sentait concernée et avait peur. Et avec la crise économique, ça a marché.

Les conséquences de l'ERA

Le mouvement anti-ERA a joué sur la peur en exploitant les éventuels changements qu'entraînerait l'adoption de l'ERA. Leurs prédictions catastrophiques ont continuellement imposé aux forces pro-ERA une tactique défensive. Toilettes unisexes (par tout, pas seulement dans les avions), femmes conscrites dans l'armée et tuées, laissant des milliers d'orphelins, perte des pensions alimentaires, mixité dans les vestiaires de gymnases, les cellules de prison, les dortoirs de collèges... Les forces pro-ERA avaient beau affirmer qu'il ne s'agissait pas de sup-

primer les clauses garantissant le respect de la vie privée et de l'intimité, mais plutôt de les renforcer pour les deux sexes, elles ne tranquillisaient que les personnes que ces suppositions ridicules n'impressionnaient pas et qui étaient déjà du côté de l'ERA. Vers la fin de la campagne, la droite avait si bien réussi à déformer toute la question que l'une des réponses classiques d'un supporter anti-ERA était: «Je suis pour le E, je suis pour le R, mais pas pour le A», ce qui rendait toute la lutte complètement absurde.

Que va-t-il se passer maintenant? Comment envisager la prochaine étape? Toutes les hypothèses sont permises. Reagan vient juste de porter un nouveau coup à la campagne avec l'introduction de son Projet des 50 États qui consiste principalement à évaluer l'égalité des droits des femmes dans chaque État. Ne prévoyant aucun mode d'action concret, ce projet semble avoir autant de muscles qu'une commis-

sion du gouvernement canadien.

En tant que Québécoise, je vais continuer à lutter sur un terrain quotidien et concret, sans avoir à défendre un enjeu vital comme l'ERA. Mais en tant qu'Américaine, je suis sûre que les femmes vont se réorganiser pour mener une offensive encore plus forte contre la droite... reprendre la tradition d'Alice Paul et honorer sa mémoire, parce qu'elle est morte en 1977, en plein milieu de la bataille.

JANET TORGE
LES PRESSES DE LA SANTÉ

TRADUCTION:
CLAUDINE VIVIER

(*): Le lendemain de la défaite de l'ERA dans l'Oklahoma, en janvier 82, un journal local publia les résultats d'un sondage effectué dans tout l'État: 44,2% se déclaraient en faveur de l'ERA, 38,7% étaient contre et 15,1% ne se prononçaient pas. En outre, 80,6% des répondants appuyaient le projet, une fois l'avoir lu, sans savoir qu'il s'agissait de l'ERA, et 88,6% pensaient que tous les Américains, devaient avoir les mêmes droits.

communiqués



POWERHOUSE

3738 St. Dominique Montréal Québec Canada H2X 2X8 (514) 844-3489

CALENDRIER DES EXPOSITIONS

Du 7 au 25 septembre :

- dans la Grande Galerie: Fiberous - la fibre comme tremplin de l'inspiration. Expo de groupe à partir de soumissions venues d'un peu partout en Amérique du Nord, organisée par Khadejha McCall.
- dans la petite Galerie: Khadejha McCall - «Sans Name» - multi-media.

Du 28 septembre au 16 octobre :

- dans la Grande Galerie: Hélène Gagnon - peintures.
- dans la Petite Galerie: Johanna Roy - dessin/collage/assemblage.

La poésie à Powerhouse
Mercredi le 13 octobre à 21 h: Geneviève Letarte performance-texte

Du 19 octobre au 6 novembre :

- dans la Grande Galerie: Pamela Hori - «Cruising» - huiles récentes.
- dans la Petite Galerie:

Susan Dubrofsky - «Profile d'une artiste» - peintures récentes.

Les dates exactes des expos et événements pour novembre restent à préciser. Appelez-nous pour l'info.

* P.S. Aussi en octobre-novembre, festival de films de femmes. Ouvrez l'oeil et l'oreille...!

LA RUE, LA NUIT, FEMMES SANS PEUR

Faisons passer le mot: toutes ensemble dans les rues, vendredi soir le 17 septembre 1982, pour dé-

noncer la violence faite aux femmes. L'an dernier, plus de 6 000 «femmes sans peur» ont marché dans les rues d'une trentaine de villes et villages, au Québec, au Canada et aux États-Unis. Soyons cette fois plus nombreuses encore, parce que «... nous ne nous sommes pas toutes faites brutalement agresser dans le fond d'une ruelle, mais toutes, parce que nous sommes des femmes, nous connaissons la peur de l'être; plus particulièrement «dans la rue, la nuit» mais aussi au grand jour, dans les lieux publics, nos lieux de travail, nos maisons.»

Regroupement des centres québécois contre le viol